

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

**CIRCULAIRE
Le 13 mai 2011**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Les mines de fer consolidées Thompson Limitée (CLM)
Plan d'arrangement**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Les mines de fer consolidées Thompson Limitée (« CLM ») ont annoncé le 9 mai 2011, que Cliffs Natural Resources Inc. (« Cliffs ») a reçu l'approbation du ministère du Commerce chinois pour la réalisation du plan d'arrangement, dans le cadre duquel Cliffs acquerra toutes les actions ordinaires en circulation de CLM à un prix de 17,25\$CA par action ordinaire.

Les actions ordinaires de CLM seront radiées de la cote à la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le vendredi 13 mai 2011.

Les mines de fer consolidées Thompson Limitée (CLM)

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de CLM seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **Le 16 mai 2011**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **CLM deviendra CLM1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Inchangés**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 1 725,00 \$CA
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 75 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options CLM seront transférées à la classe d'options CLM1 qui constitue le nouveau livrable. **Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée.** Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

Les mines de fer consolidées Thompson Limitée		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le plan d'arrangement
10,00 \$	CLM	CLM1
11,00 \$	CLM	CLM1
12,00 \$	CLM	CLM1
13,00 \$	CLM	CLM1
14,00 \$	CLM	CLM1
15,00 \$	CLM	CLM1
16,00 \$	CLM	CLM1
17,00 \$	CLM	CLM1
18,00 \$	CLM	CLM1

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché